



PAYS DE SAVOIE—BOURG-SAINT-MAURICE

La commercialisation de l'eau de Bonneval enfin lancée !

Lundi 1^{er} mars, les dirigeants de Bonneval et les maires de Séez et Bourg-Saint-Maurice étaient réunis au magasin Super-U de la commune pour inaugurer le lancement de la commercialisation de l'eau de Bonneval. La concrétisation d'un projet que l'on n'imaginait plus voir aboutir.

L'arlésienne de tout un territoire. Un terme qui n'a rien de galvaudé lorsque l'on parle de l'eau de Bonneval. Depuis plusieurs années, la tenue des articles relatifs à la commercialisation du produit de cette source "aux vertus bienfaisantes" restait sensiblement la même : un jour, peut-être.

Une démarche environnementale « qui nécessitait du temps »

Depuis juin 2013, et l'obtention du permis de construire d'une usine d'embouteillage, près de huit années sont passées. Sans qu'aucune bouteille ne vienne prendre place dans les rayons des supermarchés, malgré un investissement à hauteur de 20 millions d'euros. Pas de bouteille donc, mais des rebondissements à la pelle. Entre démarches administratives ralenties, moyens insuffisants et silence persistant des porteurs du projet, il aura fallu attendre quatre ans pour finaliser le raccordement de l'usine d'embouteillage de Séez au point d'émergence de la source, situé 4 km plus au nord. Des travaux d'extension de l'usine relancent l'objectif d'une commercialisation de l'eau de Bonneval pour fin 2018. Échéance finalement repoussée à une date ultérieure. En 2019, le projet prend même une tournure judiciaire. La société Bonneval Émergence se voit condamnée par le tribunal de commerce de Chambéry pour non-respect d'engagements signés en 2011 à l'occasion d'une convention avec le

propriétaire de la source (notamment sur la construction de deux usines d'embouteillages dans le projet initial).

C'est dans ce contexte délicat que Jean Moueix décide de relancer le projet en rachetant les parts de la société en 2017. « J'ai une fascination pour l'eau minérale depuis l'enfance. L'histoire millénaire de Bonneval m'a touché et donné envie de partager cet incroyable cadeau de la nature », précise l'homme de 34 ans, plus connu pour être également propriétaire depuis deux ans de la maison familiale Duclot, négociant majeur de grands crus bordelais. Rejoint un an plus tard par David Merle, aujourd'hui directeur général de Bonneval Émergence, les deux hommes façonnent pas à pas leur projet. « Ce qui nous a pris du temps, c'est d'avoir à chaque étape la solution la plus vertueuse d'un point de vue environnemental », confie Jean Moueix.

Un démarrage prudent

Tant attendue, la commercialisation de l'eau de Bonneval a donc officiellement débuté ce lundi 1^{er} mars avec la livraison de quelques milliers de bouteilles au Super-U de Bourg-Saint-Maurice. Elle débutera essentiellement au niveau local. Durant le mois de mars, la distribution se fera dans une quarantaine de points de vente essentiellement en Savoie. Puis au niveau national dans quelque 170 magasins Monoprix.

Concernant les capacités de production à court terme, on reste très loin des chiffres évoqués il y a quelques années (25 millions de bouteilles/an, 20 000 bouteilles/heure). « On a actuellement la capacité de distribuer quelques centaines de milliers de bouteilles. On est sur une production de lancement et on se doit de rester très prudent. On est plus sur un objectif de qualité que sur une ambition chiffrée. C'est avant tout le consommateur qui décidera », reconnaît David Merle. Côté emplois, une vingtaine de personnes devraient travailler sur le lieu d'exploitation « d'ici fin 2021 ». ■





Jean Moueix et David Merle (au centre) accompagnés des maires de Séez et Bourg-Saint-Maurice, étaient au Super U de Bourg-Saint-Maurice lundi 1 er mars pour inaugurer le premier point de vente de l'eau de Bonneval.

Photo Le DL /S.F.

par Sylvain Falcoz

